

**ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES**

AU 31 DECEMBRE 2011

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2011

En milliers de dirham	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010	Au 31 Décembre 2009
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 664 205	1 679 060	1 861 216
Gains et pertes actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	1 301		20 092
Impôt différé sur les Gains et pertes actuariels des engagements postérieurs à l'emploi	-463	42	-5 766
Changement de périmètre			
Autres ajustements			
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôts différés	838	42	14 326
Résultat global de la période	1 665 043	1 679 102	1 875 542
Dont part du groupe	1 661 270	1 674 859	1 870 015
Dont part des minoritaires	3 773	4 243	5 527

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2011

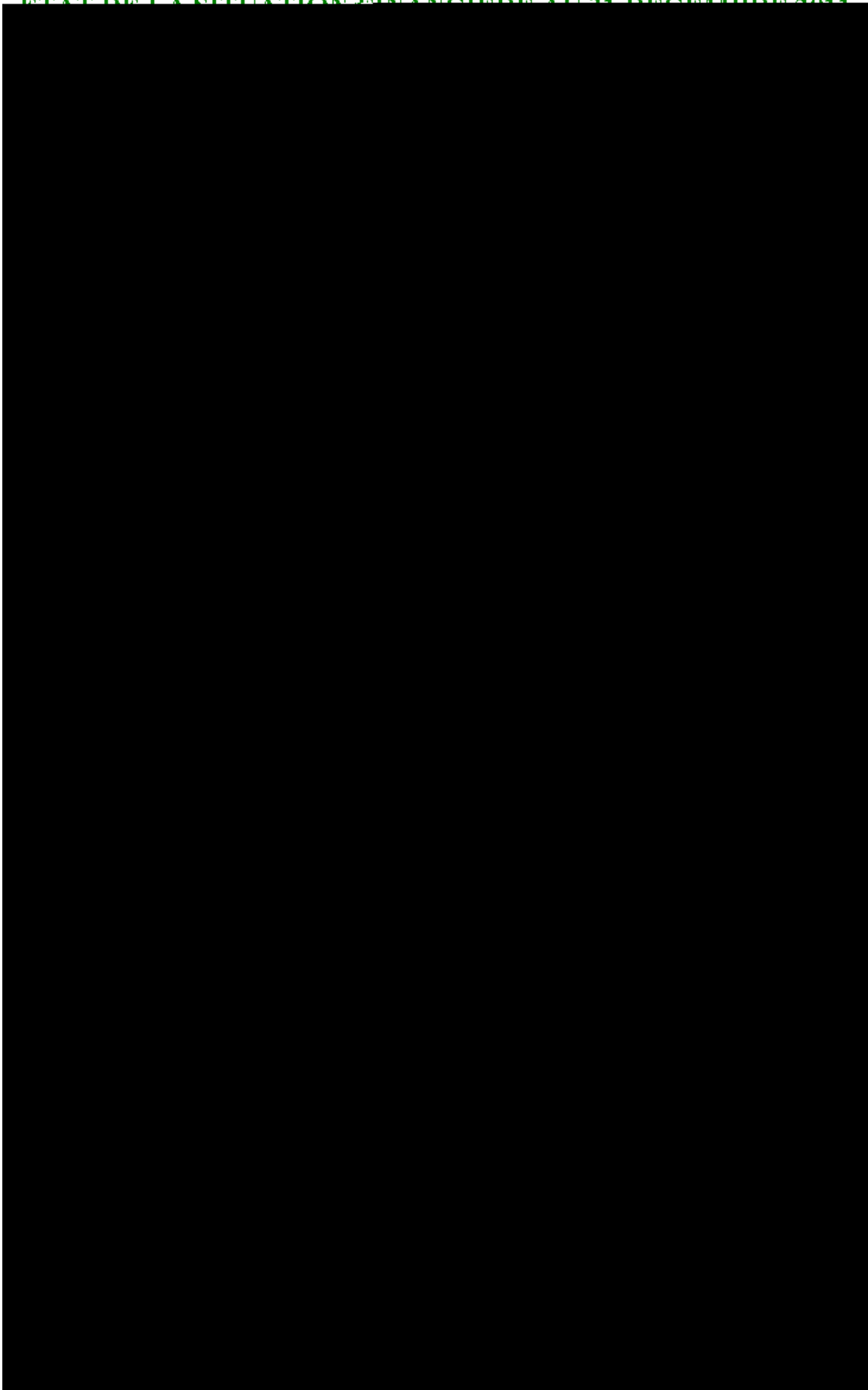


TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto- contrôle	Réserves consolidées	Résultat net part du Groupe	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
(en milliers de dirhams)								
Au 1er janvier 2010	1 746 911	0	-10 141	4 314 856		6 051 626	10 212	6 061 838
Variation de capital						0		0
Capital	1 746 911					1 746 911		1 746 911
Primes d'émission								
Actions d'auto-contrôle								
Réserves consolidées								
Résultat net part du Groupe								
Intérêt minoritaire								
Au 31 décembre	1 746 911	0	-10 141	4 314 856	0	6 051 626	10 212	6 061 838

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2011

(en milliers de dirhams)

	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 664 205	1 679 060	1 861 216
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et/ou non liés à l'activité			
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	356 479	417 046	357 326
Résultats des sociétés mises en équivalence	(2 437)	(303)	(1 630)
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(13 798)	18 891	(197)
Capacité d'autofinancement	2 004 450	2 114 695	2 216 715
Incidence de la variation du BFR	1 459 465	(356 406)	(25 870)
Impôts différés	69 775	118 041	93 149
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	3 533 690	1 876 329	2 283 994
Incidence des variations de périmètre	1 270	209	276
Acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	256 649	244 958	1 009 533
Cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	(74 686)	(36 806)	(25 230)
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	183 233	208 360	984 579
Augmentation de capital			
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	1 553 464	1 510 038	1 423 313
Dividendes payés aux minoritaires	4 216	5 018	3 371
Réduction de capitaux propres			
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	2 780 518	1 515 056	1 426 683
Incidence de la variation des taux de change			
Incidence de changement des méthodes et principes comptables			
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	569 939	152 913	(127 268)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	125 634	(27 874)	99 394
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	695 573	125 039	(27 874)
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	569 939	152 913	(127 268)



NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES

SOMMAIRE

<u>NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE</u>	3
<u>NOTE 2. ÉVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE</u>	3
<u>NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES</u>	3
<u>NOTE 4. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE</u> ..	24
<u>NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES</u>	25
<u>NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES</u>	26
<u>NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS</u>	27
<u>NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION</u>	27
<u>NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION</u>	28
<u>NOTE 10. RESULTAT FINANCIER</u>	28
<u>NOTE 11. IMPOTS</u>	29
<u>NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION</u>	30
<u>NOTE 13. GOODWILL (ECART D'ACQUISITION)</u>	31
<u>NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	31
<u>NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT</u>	33
<u>NOTE 16. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES</u>	33
<u>NOTE 17. AUTRES ACTIFS FINANCIERS</u>	35
<u>NOTE 18. STOCKS ET EN-COURS</u>	35
<u>NOTE 19. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS</u>	36
<u>NOTE 20. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</u>	36
<u>NOTE 21. PROVISIONS</u>	37
<u>NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL</u>	38
<u>NOTE 23. DETTES FINANCIERES</u>	40
<u>NOTE 24. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS</u>	40
<u>NOTE 25. INSTRUMENTS FINANCIERS</u>	40
<u>NOTE 26. ENGAGEMENTS HORS BILAN</u>	41
<u>NOTE 27. PARTIES LIEES</u>	42
<u>NOTE 28. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE</u>	43

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Lafarge Ciments est une société anonyme de droit marocain. Elle a été constituée en 1981. Son siège social est situé au 6, route de Mekka – Quartier Les Crêtes à Casablanca.

Premier cimentier marocain, Lafarge Ciments dispose d'une capacité de production supérieure à 6,5 millions de tonnes par an. Le groupe Lafarge Ciments est organisé en deux branches d'activités : Ciments et Granulats & Bétons.

L'action Lafarge Ciments est cotée à la Bourse de Casablanca depuis 1997.

Les termes “Lafarge Ciments” et “la société mère”, utilisés ci-après, font référence à la société anonyme de droit marocain (hors filiales consolidées). Le terme “Groupe” fait référence à l'ensemble économique composé de la Société Lafarge Ciments et de ses filiales consolidées. Les états financiers sont présentés en dirhams arrondis au millier le plus proche.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 6 mars 2012.

NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

Malgré l'impact des nouvelles capacités concurrentes installées en 2011, les ventes de ciment ont connu une hausse de 5,7%, enregistrant ainsi un nouveau record historique, dans un marché en forte croissance (10,7%) après le tassement connu en 2010. Lafarge a ainsi pu tirer profit en 2011 des actions engagées en matière de fidélisation de ses clients, grâce notamment à l'amélioration de ses services.

Dans un contexte de stagnation des prix de vente, le léger retrait du résultat d'exploitation est pour l'essentiel lié à l'augmentation du coût des intrants, dont l'impact a été limité grâce à la poursuite des actions de réduction de coûts et à l'optimisation de l'utilisation de l'outil industriel.

PERSPECTIVES

Le marché national montre un dynamisme certain en ce début d'exercice, qui laisse envisager une autre année de croissance en 2012. Celle-ci devrait être impulsée principalement par les programmes de logements à réaliser, notamment dans le segment du social grâce aux mesures incitatives mises en place par les Pouvoirs Publics.

Dans le cadre de la poursuite du programme d'investissements industriels, une Convention d'investissements a été signée avec le Gouvernement Marocain, pour la construction d'une cimenterie dans la Région de Souss Massa Drâa.

PERIMETRE

Au cours de l'année 2011, le Groupe Lafarge Ciments a acquis une nouvelle cimenterie en cours de construction « Lubasa Maroc », elle est détenue à 100% et consolidée selon l'intégration globale.

Liste des sociétés consolidées :

Société	Activité	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Lafarge Ciments	Ciment	99,99%	Intégration globale
Lafarge Cementos	Ciment	98,24%	Intégration globale
Lubasa Maroc	Ciment	99,99%	Intégration globale
Lafarge Bétons	Béton	99,18%	Intégration globale
Lafarge Granulats	Granulats	99,99%	Intégration globale
Lafarge Calcinor	Autres	49,17%	Mise en équivalence
Ecocim	Autres	45,00%	Mise en équivalence

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 26 juin 2009, les états financiers consolidés du Groupe Lafarge Ciments sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2011 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Il convient de rappeler qu'en tant que premier adoptant des IFRS au 1er janvier 2006, le Groupe a appliqué les règles spécifiques relatives à une première adoption, telles que prévues par IFRS 1. Les options retenues dans le cadre de cette transition sont décrites dans les notes suivantes dont notamment le non retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2006.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 sont conformes à ceux retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2010.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes, d'amendements et d'interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2011.

3.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique conformément aux principes édictés par les IFRS, à l'exception de :

- Les instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur ;
- Les investissements détenus à des fins de négociation et les actifs financiers détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur ;
- les actifs et les passifs faisant l'objet de couverture pour tenir compte des variations des justes valeurs des risques couverts, évalués à la juste valeur.

3.3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les provisions et les stocks.

a) Dépréciation des stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes.

b) Dépréciation des créances clients et des prêts

Une dépréciation des créances clients et des prêts est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de nos principaux clients peut avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

c) Goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Le Groupe a à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs au goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie initialement estimés et peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

d) Provisions

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendus.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

e) Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ces impôts différés actifs et passifs.

f) Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale et les indemnités de départ en retraite font l'objet de provisions. L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement.

g) Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

h) Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture.

3.4. Principes de consolidation

3.4.1. Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêté des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

3.4.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou
- le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Le Groupe a fait le choix, comme autorisé par la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises », de consolider selon la méthode la mise en équivalence les entités sur lesquelles il exerce une influence notable.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer un contrôle conjoint ou une influence notable, ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées conformément aux dispositions de l'IAS 39.

3.4.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

3.4.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement et dans la limite du pourcentage de détention pour les entreprises en intégration proportionnelle. Aucune des sociétés du périmètre n'est consolidée en intégration proportionnelle.

Pour les transactions avec les actionnaires minoritaires, le Groupe applique les mêmes principes et méthodes comptables que pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

3.4.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011.

3.5. Conversion des états financiers et des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société Lafarge Ciments est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et les passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture et au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note 3.15.2.

3.6. Regroupements d'entreprises

Règles spécifiques à la première adoption : les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1^{er} janvier 2006) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1.

Regroupements postérieurs au 1^{er} janvier 2006 :

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme

IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai

l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels amortis par annuités constantes sur une durée n'excédant pas sept ans.

3.9. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les éventuels coûts d'emprunt liés au financement des investissements importants, encourus pendant la période de construction, sont considérés comme un élément du coût d'acquisition de l'actif.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages extraits pendant l'exercice rapportés à la capacité d'extraction totale estimée de la carrière sur sa durée d'exploitation ;
- les autres terrains ne sont pas amortis ;
- les bâtiments administratifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée selon la décomposition suivante : gros œuvres – charpente métallique : 50 ans, étanchéité, toiture et autres : 10 ans, agencements et aménagements : 15 ans, installations techniques fixes : 25 ans, menuiserie : 15 ans ;
- les bâtiments industriels sont amortis sur une durée d'utilité allant de 20 à 30 ans ;
- les matériels, équipements et installations sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée allant de huit à trente ans.

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

3.10. Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminée au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue du contrat de location financement, en passifs financiers.

Ces immobilisations sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat de location financement, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'il n'y aura pas de transfert de propriété au terme du contrat.

Pour les contrats de location simple où le Groupe est preneur, les paiements effectués au titre de contrats de location simple (autres que les coûts de services tels que l'assurance et la maintenance) sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les contrats de locations signés par le Groupe (bailleur) avec ses clients sont des contrats de location simple. Dans ces contrats, les produits des loyers sont enregistrés de manière linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchises, paliers, droits d'entrée) sont étalés sur la durée ferme du bail, sans tenir compte de l'indexation. La période de référence retenue est la première période ferme du bail. Les frais directement encourus et payés à des tiers pour la mise en place d'un contrat de location sont inscrits à l'actif, dans le poste « immeubles de placement » ou autres postes d'immobilisations concernées, et amortis sur la durée ferme du bail.

Le Groupe ne dispose pas d'actifs acquis par contrat de location financement.

3.11. Tests de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie de manière autonome et correspond au niveau selon lequel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Le Groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur étaient une unité de production.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur sur le marché.

Ainsi, pour une filiale non cotée, la valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolée pour trois autres années et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Conformément à la norme IAS 36, les provisions pour dépréciation des goodwill sont irréversibles. Les provisions pour dépréciation relatives aux autres immobilisations corporelles sont quant à elles réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif.

3.12. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêt s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».

Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

3.13. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.14. Titres d'autocontrôle et actions propres

Les titres d'autocontrôle et actions propres détenus par le Groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les cessions ultérieures sont imputées directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

3.15. Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

3.15.1. Evaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisés le cas échéant. Le montant de la perte est comptabilisé en dépréciation des comptes de créances et contrepartie d'une dotation pour dépréciation de l'actif circulant.

3.15.2. Instruments dérivés

Le groupe détient des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de réduire son exposition aux risques de change sur ses engagements fermes ou hautement probables. Des contrats à terme de devises sont utilisés pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistré en résultat.

3.16. Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers).

3.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

3.18. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

3.19. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de frais de gestion et de

projection des salaires futurs...

- Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une année sur l'autre dans l'évaluation des engagements et des actifs de couverture ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses. Ces écarts sont immédiatement enregistrés dans la période de leur constatation en contrepartie des capitaux propres, le Groupe appliquant l'option proposée par l'amendement de IAS 19.

Au compte de résultat sont reportés les coûts des services rendus qui constatent l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. L'ensemble de ces effets est comptabilisé dans le résultat d'exploitation.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

3.20. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite, résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques du Groupe.

Provisions pour restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée quand un plan de restructuration formalisé et détaillé a été approuvé par l'organe compétent, et quand le Groupe a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que ce plan sera mis en oeuvre soit en commençant à exécuter le plan soit en leur annonçant ses principales caractéristiques. La provision inclut uniquement les dépenses directement liées au plan comme notamment les indemnités de licenciement, les préretraites, les préavis non effectués et les autres coûts directement liés aux fermetures de sites.

Provisions pour réaménagement des sites

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement des terrains de carrières, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en coûts des biens vendus. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation de la carrière en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation du site. La provision évaluée site par site est estimée à partir de la valeur actuelle des coûts attendus des travaux de réaménagement.

3.21. Passifs financiers

Les passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres créiteurs. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

3.22. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont composés de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-Groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir nette des remises ou rabais commerciaux. Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans les produits des activités ordinaires. Les coûts de transport supportés par le Groupe sont inclus dans le coût des biens vendus.

3.23. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

NOTE 4. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE

4.1. Entrée de périmètre

Le périmètre du Groupe n'a connu aucune entrée en périmètre au cours de l'année 2011.

4.2. Cessions

Le Groupe n'a cédé aucune entité au cours de l'année 2011.

4.3. Acquisitions

Lubasa Maroc est une entité acquise en juillet 2011 et a été intégrée au périmètre de consolidation comme cité ci-dessus en note 2.

NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

5.1. Niveaux d'information sectorielle

Le premier niveau d'information sectorielle retenu par le Groupe Lafarge Ciments est le secteur d'activité.

5.1.1. Premier niveau d'information sectorielle : secteurs d'activité

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Le Groupe Lafarge Ciments est organisé autour de deux secteurs d'activité :

- La branche ciments produit et vend une large gamme de ciments adaptée aux besoins du secteur de la construction ;
- La branche Granulats & Bétons produit et vend des granulats, du béton prêt à l'emploi, des produits dérivés du béton, et des autres produits et services pour l'activité de revêtement routier ;

Les principes comptables retenus pour la détermination des résultats des différents secteurs sont identiques à ceux qui sont présentés dans la Note 3 de ce document.

Les ventes et transferts entre les secteurs sont réalisés aux prix de marché.

5.1.2. Deuxième niveau d'information sectorielle : secteurs géographiques

L'information sectorielle primaire du Groupe est l'information par secteur d'activité comme décrit ci-dessus. Le Groupe n'opérant qu'au Maroc, le deuxième niveau d'information sectorielle par zone géographique n'est pas applicable.

5.2. Informations par secteur d'activité

Les principaux agrégats du Compte de résultat se décomposent comme suit entre les différents secteurs d'activité :

Au 31 décembre 2011

2011 En Milliers de MAD	CIMENTS	GRANULATS & BETONS	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	5 141 684	678 103	-252 616	5 567 171
Autres produits de l'activité				
Total produits des activités ordinaires	5 141 684	678 103	-252 616	5 567 171
Résultat des activités opérationnelles	2 043 672	305 117		2 348 789
Résultat financier	10 966	-640		10 326
Résultat des mises en équivalence	2 437			2 437
Impôts	681 047	16 300		697 347
Résultat net des activités poursuivies	1 376 028	288 177		1 664 205
Résultat net des activités abandonnées	1 376 028	288 177		1 664 205

Au 31 décembre 2010

2010 En Milliers de MAD	CIMENTS	GRANULATS & BETONS	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	4 987 475	578 546	-212 324	5 353 697
Autres produits de l'activité				
Total produits des activités ordinaires	4 987 475	578 546	-212 324	5 353 697
Résultat des activités opérationnelles	2 126 704	247 379		2 374 083
Résultat financier	-8 415	-2 352		-10 767
Résultat des mises en équivalence	303			303
Impôts	673 436	11 123		684 559
Résultat net des activités poursuivies	1 445 156	233 904		1 679 060
Résultat net des activités abandonnées	1 445 156	233 904		1 679 060

NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	2011	2010	2009
Achats de marchandises	9 380	19 251	7 261
Achats de matières premières	1 882 181	1 712 219	1 573 212
Achats	1 891 562	1 731 470	1 580 473
Loyers opérationnels	21 951	28 664	26 595
Entretien et réparations	65 944	56 258	51 444
Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise	13 135	9 722	9 110
Charges externes diverses	349 250	296 632	269 928
Autres charges externes	450 280	391 276	357 077
Total Achats et Autres charges externes	2 341 841	2 122 746	1 937 550

NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

7.1. Frais de personnel

Les charges de personnel de l'exercice sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

En Milliers de MAD	2011	2010	2009
Salaires et traitements	276 932	234 749	244 580
Autres charges sociales	113 870	110 929	108 290
Dotations nettes aux provis	14 977	25 855	11 252
Total	405 779	371 533	364 122

7.2. Effectif

Les effectifs des entreprises consolidées par intégration globale se ventilent comme suit :

	31-déc-11			31-déc-10			Var %
	Cadres	Non cadres	Total	Cadres	Non cadres	Total	
CIMENTS	132	591	723	121	610	731	-1%
GRANULATS & BETONS	28	180	208	24	174	198	5%
Total	160	771	931	145	784	929	0%

NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes closes les 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010 se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	2011	2010	2009
Amortissements nets impactant le résultat d'exploitation courant			
Immobilisations incorporelles	6 898	3 694	3 941
Immobilisations corporelles	401 110	385 657	280 225
Immeubles de placement			
Total	408 008	389 351	284 166
Provisions et Pertes de valeur nettes impactant le résultat d'exploitation courant			
Immobilisations			
Stocks	2 268	2 009	6 510
Créances	6 329	8 519	8 545
Perte de valeur Ecart d'acquisition			
Provisions pour risques et charges	-440	28 180	16 562
Total	8 158	38 708	31 617
Total	416 166	428 059	315 782
Dont Amortissements et provisions des activités poursuivies	416 166	416 166	315 782
Dont Amortissements et provisions des activités non poursuivies			

Une description des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.

Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 18 et 19 de ces états financiers.

Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 21 de ces états financiers.

NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON COURANTS

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

En Milliers de MAD	2011	2010	2009
Cession d'actifs	23 978	-18 891	197
Charges de restructuration			
Cessions de filiales et participations			
Ecart d'acquisition négatif			
Résultats sur dérivés matières - part efficace			
Gain latent JV s/opérations matières-trading			
Résultats sur dérivés matière - trading			
Résultats sur dérivés de change - trading			
Autres produits et charges	-50 350	-12 679	-92 807
Autres produits et charges d'exploitation non courants			
Total produits et charges d'exploitation non courants	-26 373	-31 571	-92 610

Les autres produits et charges d'exploitation correspondent principalement à des indemnités de départ en retraite et à la reprise de la provision sur l'impôt.

NOTE 10. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier aux 31 décembre 2011 et 2010 se décompose de la façon suivante :

En Milliers de MAD	2011	2010	2009
Produits d'intérêts	17 066	5 180	6 238
Charges d'intérêts	-6 017	-14 371	-11 453
Dividendes (hors groupe)			
Gains sur titres disponibles à la vente			
Gains de change	2 667	7 480	19 649
Reprises financières			553
Autres produits financiers			
Dotations financières			
Perte de valeur des actifs financiers			
Pertes de change	-2 864	-9 478	-12 769
Autres charges financières	-526	421	-15 240
Autres produits et charges financiers	-723	-1 576	-7 807
Résultat financier	10 326	-10 767	-13 022

Les intérêts financiers incluent les produits sur les dépôts bancaires et les placements et la juste valeur des instruments financiers. L'impact lié aux dérivés de change est de 834 mille MAD.

NOTE 11. IMPOTS

11.1. Charge d'impôt

11.1.1. Reconnue en compte de résultat

La charge d'impôt pour les périodes closes les 31 décembre 2011 et 2010, s'analyse comme suit :

En Milliers de MAD	2011	2010	2009
Charge d'impôt courant			
Charge de l'exercice	627 571	566 517	675 604
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs	627 571	566 517	675 604
(Charges) / produits d'impôts différés			
Variations des différences temporaires	73 890	117 009	93 595
Variations des taux d'imposition	-4 114	1 034	-446
Variation des déficits fiscaux antérieurs	69 775	118 042	93 149
(Charge) / Produit total d'impôt	697 347	684 559	768 753

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme à l'administration fiscale au titre de la période.

11.1.2. Impôts différés comptabilisés dans les capitaux propres

Les impôts différés comptabilisés en capitaux propres se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	2011	2010	2009
Autres réserves	8 466		
gains ou pertes latents sur titres disponibles à la vente - actions			
gains ou pertes latents sur autres actifs financiers disponibles à la vente			
gains ou pertes actuariels sur la provision pour couverture de frais de san	-463	-42	5 766
Réserves de couverture des flux futurs			
Réserves de juste valeur			
Total	8 003	-42	5 766

La ligne « Autres réserves » correspond à l'impôt différé sur les retraitements d'ouverture de Lubasa Maroc, et qui concernent principalement l'élimination des immobilisations en non-valeurs.

11.1.3. Impôts différés comptabilisés au bilan

En Milliers de MAD	Actif		Passif		Net	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Impôts différés						
Provenant des différences temporaires	15 411	8 847	950 800	882 464	-935 389	-873 617
Provenant des déficits fiscaux						
Provenant des crédits d'impôt						
Total	15 411	8 847	950 800	882 464	-935 389	-873 617

11.1.4. Preuve d'impôt

La réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base du taux d'impôt en vigueur au Maroc soit 30%.

En Milliers de MAD	2011	2010	2009
Résultat net de l'ensemble consolidé (hors S.M.E)	1 661 768	1 678 757	1 859 586
Impôt sur les bénéfices	627 571	566 517	675 604
Impôts différés	69 775	118 042	93 149
Total charge fiscale consolidée IFRS	697 347	684 559	768 753
Résultat comptable consolidé IFRS avant impôts	2 359 115	2 363 316	2 628 339
Taux d'imposition en vigueur	30,00%	30,00%	30,00%
Charge fiscale théorique	707 735	708 995	788 502
Impôt sur différences permanentes	-60 941	6 623	23 370
Impôt sur perte fiscale			
Ajustement des ID N-1 au taux normal N	-4 114	1 208	-446
Ajustements de la charge d'impôt provenant d'exercice antérieurs			
Incidence du différentiel de taux d'imposition entre les filiales	19 119	-31 553	-42 673
Cotisation minimale non activée			
Autres		-713	
Charge fiscale	661 798	684 559	768 753
Taux effectif d'impôt	29,56%	28,97%	29,25%

NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action se présente comme suit :

	2011	2010	2009
Nombre moyen pondéré:			
- d'actions ordinaires émises	17 469 113	17 469 113	17 469 113
- d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat			
- d'actions d'auto détention	111 651	111 651	111 651
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	17 357 462	17 357 462	17 357 462
Nombre d'instruments dilutifs			
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action	17 357 462	17 357 462	17 357 462

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

	2011	2010	2009
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	1 660 417	1 674 817	1 855 714
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	17 357 462	17 357 462	17 357 462
Résultat de base par action	95,7 MAD	96,5 MAD	106,9 MAD
Résultat dilué par action	95,7 MAD	96,5 MAD	106,9 MAD

Le résultat de base par action est de 95,7 Dirhams au 31 décembre 2011 contre 96,5 Dirhams en décembre 2010 en diminution de 0,8%.

NOTE 13. GOODWILL (ECART D'ACQUISITION)

Au bilan, le Goodwill (écart d'acquisition) net concerne Lafarge Granulats et Lubasa Maroc.

En Milliers de MAD	2011	2010	2009
Au 1er janvier	6 168	6 168	6 168
Valeur brute			
Pertes de valeur cumulées			
Acquisitions	12 744		
Cessions et écarts d'acquisition classés en actifs détenus en vue de la vente			
Écarts de conversion			
Autres mouvements			
A la clôture de la période	18 912	6 168	6 168
Valeur brute			
Pertes de valeur cumulées			

En Milliers de MAD	2011	2010	2009
<i>Lafarge Granulats</i>	6 168	6 168	6 168
<i>Lubasa Maroc</i>	12 744		
Total	18 912	6 168	6 168

NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les amortissements et les pertes de valeur de la période sont comptabilisés au niveau des amortissements et provisions d'exploitation.

En Milliers de MAD	Frais de développement	Licences Télécom et Logiciels	Concessions brevets et droits similaires	Autres	Total
Valeurs brutes					
Au 1er janvier 2010	94 417	-	-	38 420	132 837
Acquisitions				28 177	28 177
Variations de périmètre					-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente					-
Réévaluation des immobilisations					-
Écarts de conversion					-
Autres mouvements	3 551			-3 619	-69
Au 31 décembre 2010	97 968	-	-	62 978	160 945
Au 1er janvier 2011	97 968	-	-	62 978	160 945
Acquisitions				10 077	10 077
Variations de périmètre					-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente					-
Réévaluation des immobilisations					-
Écarts de conversion					-
Autres mouvements	5 106			-4 939	166
Au 31 décembre 2011	103 073	-	-	68 115	171 188
Amortissements et pertes de valeurs					
Au 1er janvier 2010	83 675				83 675
Amortissements	3 694				3 694
Pertes de valeur					-
Reprise de pertes de valeur					-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente					-
Écarts de conversion					-
Variation de périmètre					-
Autres mouvements	-2				-2
Au 31 décembre 2010	87 367	-	-	-	87 367
Au 1er janvier 2011	87 367	0	0	0	87 367
Amortissements	6 570			458	7 028
Pertes de valeur					-
Reprise de pertes de valeur					-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente					-
Écarts de conversion					-
Variation de périmètre					-
Autres mouvements	-3 216			3 216	0
Au 31 décembre 2011	90 721	-	-	3 673	94 395
Valeurs nettes					
Au 31 décembre 2010	10 601	0	0	62 978	73 579
Au 31 décembre 2011	12 352	0	0	64 442	76 794

L'augmentation des immobilisations incorporelles concerne principalement l'acquisition d'applications informatiques.

NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

En Milliers de MAD	Terrains	Construction	Matériel et outillage	Immobilisations en cours	Immeubles de placement	Autres	Total
Valeurs brutes							
Au 1er janvier 2010	302 121	1 540 343	7 300 725	157 669	0	162 690	9 463 549
Acquisitions	10 398	2 658	10 315	140 480		682	164 533
Variations de périmètre							-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente		10 739	65 606			23 571	99 916
Réévaluation des immobilisations							-
Ecart de conversion							-
Autres mouvements		13 306	123 020	-143 480		6 769	-386
Au 31 décembre 2010	312 519	1 545 568	7 368 454	154 668	-	146 570	9 527 780
Au 1er janvier 2011	312 519	1 545 568	7 368 454	154 668	-	146 570	9 527 780
Acquisitions	7 210	2 633	26 478	129 925		13 880	180 126
Variations de périmètre							-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	16 429	19 611	166 458			35 176	237 675
Réévaluation des immobilisations							-
Ecart de conversion							-
Autres mouvements	25 588	73 302	64 587	-156 817		4 957	11 616
Au 31 décembre 2011	328 888	1 601 893	7 293 061	127 775	-	130 231	9 481 847
Amortissements et pertes de valeurs							
Au 1er janvier 2010	43 285	482 862	1 754 587	580	-	124 000	2 405 314
Amortissements	6 905	57 892	312 483			10 231	387 511
Pertes de valeur							-
Reprises de pertes de valeur							0
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente		9 402	44 183			22 754	76 339
Ecart de conversion							-
Variation de périmètre							-
Autres mouvements		2	12			-12	2
Au 31 décembre 2010	50 190	531 354	2 022 899	580	-	111 464	2 716 488
Au 1er janvier 2011	50 190	531 354	2 022 899	580	-	111 464	2 716 488
Amortissements	5 145	57 769	320 652			8 768	392 334
Pertes de valeur							-
Reprises de pertes de valeur							0
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente		18 584	152 936			26 073	197 593
Ecart de conversion							-
Variation de périmètre							-
Autres mouvements		-99	176			-77	0
Au 31 décembre 2011	55 335	570 440	2 190 792	580	0	94 083	2 911 229
Valeurs nettes							
Au 31 décembre 2010	262 330	1 014 214	5 345 555	154 088	-	35 106	6 811 292
Au 31 décembre 2011	273 553	1 031 453	5 102 269	127 195	-	36 148	6 570 618

L'évolution des immobilisations corporelles concerne l'acquisition de terrains et divers investissements de maintien.

NOTE 16. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES CONSOLIDEES SELON LA MISE EN EQUIVALENCE

Les titres mis en équivalence au 31 décembre 2011 concernent les sociétés Ecocim et Lafarge Calcinor Maroc pour lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Les principales données financières des exercices 2011 et 2010 relatives à Ecocim et Lafarge Calcinor sont des données à 100% après retraitement de consolidation.

Les agrégats financiers se présentent comme suit :

Ecocim en milliers de MAD	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
% détention	45%	45%	45%
Chiffre d'affaires	26 241	42 386	43 040
Résultat d'exploitation	555	10	8 384
Résultat net	300	-186	5 455
Part du groupe dans le résultat net			2 454
Capitaux propres	8 737	8 437	8 624
Part du groupe dans les capitaux propres	3 931	3 796	3 881
Total valeur des titres mis en équivalence	4 831	4 696	4 781
Valeur des titres dans les comptes sociaux	900	900	900
Juste valeur des participations (valeur boursière)			
Autres informations au bilan :			
Total Actif	14 158	14 158	24 989
Total Passif	14 158	14 158	24 989
Endettement financier net			

Lafarge Calciner Maroc en milliers de MAD	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
% détention	49%	49%	49%
Chiffre d'affaires	62 794	0	0
Quote-part du groupe			
Résultat d'exploitation	9 240	-505	-3
Résultat net	4 687	788	-1 680
Part du groupe dans le résultat net			-825
Capitaux propres	3 795	-892	-1 728
Part du groupe dans les capitaux propres	1 864	-438	-825
Total valeur des titres mis en équivalence	76 864	52 162	31 775
Valeur des titres dans les comptes sociaux	75 000	52 600	32 600
Juste valeur des participations (valeur boursière)			
Autres informations au bilan :			
Total Actif	239 922	34 555	70 829
Total Passif	239 922	34 555	70 829
Endettement financier net			

NOTE 17. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

En milliers de MAD	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
Part non courante						
- instruments financiers dérivés						
- actifs disponibles à la vente						
- prêts et créances		18 456	130 325	148 781	125 101	124 519
Total		18 456	130 325	148 781	125 101	124 519
Part courante						
- instruments financiers dérivés	2 540			2 540	2 106	3 457
- actifs disponibles à la vente						
- prêts et créances						
Total	2 540			2 540	2 106	3 457
Total autres actifs financiers	2 540	18 456	130 325	151 321	127 207	127 976

17.1. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers se composent essentiellement des dérivés de couverture de change.

17.2. Prêts et créances

La variation de ce compte correspond à des prêts au personnel et des cautionnements.

NOTE 18. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit pour les périodes closes les 31 décembre 2011 et 2010 :

En milliers de MAD	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
Stocks de marchandises	9 734	2 524	7 127
Stocks de matières et fournitures consommables	328 731	384 224	362 229
En-cours de production	2 499	1 554	1 707
Stocks de produits finis intermédiaires	62 315	52 559	62 473
Total des stocks en valeur brute	403 279	440 861	433 536
Montant de la perte de valeur en début de période	33 094	31 085	24 575
Perte de valeur constatée sur la période	8 397	6 430	14 872
Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions	- 2 726	- 4 421	- 8 362
Reprise de perte de valeur devenue sans objet	- 3 402		
Autres mouvements			
Montant de la perte de valeur en fin de période	35 362	33 094	31 085
Total Stocks, net	367 917	407 767	402 451

NOTE 19. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients au 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En milliers de MAD	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
Clients et comptes rattachés	1 047 172	767 514	599 061
Dépréciation clients et comptes rattachés	-72 252	-66 133	-57 376
Total Créances clients	974 920	701 381	541 685
Autres débiteurs	26 455	32 245	26 735
Compte de régularisation - Actif	16 806	9 055	5 706
Comptes d'associés débiteurs			
Créances sur cessions d'actifs			
Dépréciation autres débiteurs	-782	-572	-572
Dépréciation comptes d'associés débiteurs			
Dépréciation fournisseurs débiteurs - av & acptes			
Dépréciation personnel débiteur	-211	-211	-447
Etat - débiteur	104 339	95 318	103 942
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	28 378	13 518	14 899
Personnel - débiteur	8 707	6 310	7 637
Total Autres débiteurs courants	183 692	155 664	157 901

NOTE 20. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse et des soldes bancaires. Les placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En milliers de MAD	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
Titres et valeurs de placement	704 191		
Banque	130 162	161 475	33 819
Avances en comptes courants d'associés	48 800		105 000
Autres comptes de trésorerie	19 296	26 004	25 235
Total	902 449	187 479	164 054

NOTE 21. PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
Pertes futures sur contrats			
Provision remise en état de sites	23 729	22 584	22 296
Provision pour démantèlement	13 188	25 000	25 000
Départ en retraite	1 275	5 535	3 421
Litiges	16 904	22 847	20 441
Garanties			
Autres risques	29 778	65 147	69 968
Total	84 874	141 113	141 126

En milliers de MAD	Solde au 1er janvier 2011	Ecart de conversion	Changement de périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise provisions utilisées	Reprise provisions non utilisées	Reclassement	Solde au 31 décembre 2011
Pertes futures sur contrats								
Provision remise en état de sites	22 584			1 814	669			23 729
Provision pour démantèlement	25 000			750	3 785	1 225		13 188
Départ en retraite	5 535			1 293	7 236			1 275
Litiges	22 847							16 904
Garanties	0							0
Autres risques	65 147			19 857	55 226			29 778
Total	141 113	0	0	23 714	78 728	1 225	0	84 874
Dont:								
- Part non courante	129 397			1 895	70 274	1 225	0	59 794
- Part courante	11 715			21 819	8 454			25 081

Lafarge Ciments a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'année 2009, portant sur les exercices 2005 à 2008 inclus, au titre de l'Impôt sur les Sociétés (IS), de l'Impôt Général sur les Revenus (IGR) ainsi que la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).

En septembre 2011, un protocole d'accord a été signé avec la Direction Générale des Impôts concernant le contrôle fiscal au titre des exercices allant de 2005 à 2008 aboutissant ainsi à son dénouement par le règlement d'une pénalité. En conséquence la provision correspondant à ce risque fiscal constatée dans les comptes 2009 a été reprise.

Au 31 décembre 2011, le Groupe n'a identifié aucun passif éventuel significatif.

NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL

En ce qui concerne les régimes de retraites à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les charges comptabilisées relatives à ces plans correspondent aux cotisations payées pendant la période de référence.

Seuls les régimes à prestation définies créent des engagements futurs pour le Groupe. Ils sont constitués à hauteur de 9% d'obligations d'indemnités de départ en retraite et à hauteur de 91% d'obligations de couverture maladie post emploi.

L'engagement lié aux indemnités de départ en retraite est évalué périodiquement par un modèle développé en interne. L'engagement lié à la couverture maladie post emploi est quant à lui évalué périodiquement par un actuinaire local indépendant du Groupe. Ces évaluations sont effectuées sur la base d'hypothèses qui peuvent varier au cours du temps.

Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Les principales hypothèses retenues au 31 décembre 2009, au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011 se détaillent comme suit :

	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
Taux d'actualisation	4,60%	4,50%	4,50%
Taux d'augmentation des salaires	5%	5%	5%
Taux d'inflation médicale	4%	4%	4%

La table de mortalité utilisée est la table française TV 88-90. L'âge de départ à la retraite considéré est de 60 ans. Les taux de mobilité par tranche d'âge sont les suivants :

< 35 ans :	6,00 %
35 – 50 ans :	2,00 %
50 ans et + :	2,00 %

Le tableau suivant présente un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture de l'obligation au titre des prestations définies :

En milliers de MAD	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-11	31-déc-10
Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice	251 937	227 673	23 984	22 393
Coût des services	7 370	7 635	3 150	1 591
Charge d'intérêt	11 337	10 245		
Cotisations des participants				
Modifications des plans (Coût des services passés)	422	13 173		
Variations de périmètre / Réduction				
Liquidation de régimes				
Prestations payées				
Pertes / Gains actuariels	-1 300			
Ecarts de Change				
Reprise	-6 641	-6 789	-661	
Montant des engagements à la clôture de l'exercice	263 125	251 937	26 473	23 984

Le tableau suivant présente la décomposition de la charge totale comptabilisée dans le compte « amortissements et provisions d'exploitation » du résultat :

En milliers de MAD	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-11	31-déc-10
Coût des services	7 370	7 635	3 150	1 591
Charge d'intérêt	11 337	10 245		
Cotisations des participants				
Rendements attendus des actifs				
Pertes / Gains actuariels				
Reprise	-6 641	-6 789	-661	0
Charge de la période	12 066	11 091	2 489	1 591

Le Groupe estime que les cotisations qu'il juge devoir verser au régime au titre des périodes annuelles commençant après le 31/12/2011 s'établissent comme suit :

En milliers de MAD	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi
Cotisations de l'employeur	
Estimation des prestations payées :	
2012	5 663
2013	5 968
2014	6 325
2015	6 625
2016	7 148
2017 - 2020	43 476

Les hypothèses de taux d'évolution des coûts médicaux (taux d'inflation médicale) et de taux d'actualisation ont un effet significatif sur l'évolution des engagements liés.

La variation de 0,25 point du taux d'actualisation a une incidence significative sur la valorisation de l'engagement en matière de couverture maladie.

Taux d'actualisation*	Engagement au 31/12/ 2011	Coût normal 2012	Charge d'intérêt
4,35%	284 708	9 343	12 385
4,60%	272 464	8 709	12 533
4,85%	261 007	8 127	12 659

* Avec un taux d'inflation médicale de 4 %

De même une augmentation ou une diminution d'1 point du taux d'inflation médicale aurait les effets suivants :

Taux d'inflation médicale**	Engagement au 31/12/2011	Coût normal 2012	Charge d'intérêt
3,00%	230 189	6 623	10 589
4,00%	272 465	8 709	12 533
5,00%	326 625	11 603	15 025

** Avec un taux d'actualisation de 4,6 %.

NOTE 23. DETTES FINANCIERES

Le Groupe ne dispose pas de dettes financières non courantes. Les dettes financières courantes correspondent à des dérivés de couverture et à des concours bancaires.

En milliers de MAD	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
Emprunts obligataires			
Emprunts auprès des établissements de crédit			
Dettes de location financement			
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires			
Autres dettes financières			
Total dettes financières non courantes			
Emprunts obligataires			
Instruments dérivés de couverture	323	723	3 684
Emprunts auprès des établissements de crédit	206 875	62 440	191 928
Dettes de location financement			
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires			
Autres dettes financières			
Total dettes financières courantes	207 198	63 163	195 612
Total	207 198	63 163	195 612

NOTE 24. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

Les dettes fournisseurs et les autres créiteurs au 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010 ont une échéance inférieure à une année.

En milliers de MAD	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
Fournisseurs et comptes rattachés	722 107	596 701	576 356
Autres créanciers	49 296	62 008	7 223
Clients créditeurs Avances & Acomptes	141 943	46 745	40 379
Compte de régularisation - passif	29 056	34 919	32 778
Comptes d'associés créditeurs	1 363 505	21 032	23 204
Dettes s/ acquis. d'actifs	5 677	12 691	118 355
Etat créditeur	238 413	181 321	142 816
Organismes sociaux	31 562	26 723	30 101
Personnel créditeur	75 898	58 943	63 644
Total Autres créiteurs courants	1 935 348	444 381	458 500
Total Fournisseurs et Autres créiteurs courants	2 657 455	1 041 082	1 034 857

NOTE 25. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers contractés par le Groupe concernent principalement les dérivés de change.

La politique du risque de change au sein du Groupe vise à couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et les engagements fermes.

La juste valeur des instruments dérivés de change se présente comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
Clients et autres débiteurs	1 158 612	857 044	699 586
Autres actifs financiers	2 540	2 106	3 457
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	902 449	187 479	164 054
Total	2 063 601	1 046 629	867 097

En milliers de MAD	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
Fournisseurs et autres créditeurs	2 657 455	1 041 082	1 034 857
Dettes financières non courantes			
Dettes financières courantes	207 198	63 163	195 612
Total	2 864 653	1 104 245	1 230 468

En milliers de MAD	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
Instruments dérivés - actif	2 540	2 106	3 457
- matières			
- change	2 540	2 106	3 457
Instruments dérivés - passif	323	723	3 684
- matières			
- change	323	723	3 684

NOTE 26. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les procédures mises en place par le Groupe permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du Groupe et de ne pas omettre d'engagements significatifs.

Les hypothèques, les cautions et les garanties données et reçues représentent les montants suivants :

Engagements donnés

En milliers de MAD	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
Avals, cautions et garanties donnés	85 901	73 735	96 162
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués			
Autres engagements donnés	584 822	647 646	711 043
Total	670 723	721 381	807 205

Engagements reçus

En milliers de MAD	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
Avals, cautions et garanties reçus	280 133	350 387	406 095
Nantissement et hypothèques reçus	101 717	2 760	830
Autres engagements reçus	3 143	806	
Total	384 993	353 953	406 925

NOTE 27. PARTIES LIEES

27.1. Transactions avec les principaux dirigeants

Les avantages accordés aux principaux dirigeants se décomposent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
Avantages à court terme	16 792	18 442	20 423
Avantages postérieurs à l'emploi			
Autres avantages à long terme			
Indemnités de fin de contrat de travail	2 276	2 204	2 880
Paiements en action			
Total	19 068	20 646	23 303

La rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction incluses dans les charges de la période se décompose comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
Administrateurs			
Membres du comité de direction	19 068	20 646	23 303
Total	19 068	20 646	23 303

27.2. Transactions avec les autres parties liées

Le Groupe Lafarge Ciments est détenu à 69,42% par la société marocaine Lafarge Maroc S.A. elle-même détenue à 50% par le Groupe marocain SNI et à 50% par la société espagnole Lafarge Cementos SAU, filiale du Groupe français Lafarge.

Le Groupe n'a pas conclu de transactions avec des parties liées au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24, à l'exception des informations présentées dans la note 27.1 ci-dessus.

Les transactions entre la société mère et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

Le Groupe Lafarge Ciments réalise des opérations courantes à des conditions normales du marché avec Ecocim, consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, notamment des prestations de gestion des pneus déchiquetés et des cendres volantes.

Les transactions réalisées entre Lafarge Maroc et Lafarge Ciments sont détaillées comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
Actif			
Créances client (net)			
Autres débiteurs courants			
Avances en comptes courants d'associés	48 800		15 700
Autres actifs non courants			
	48 800	-	15 700
Passif			
Dettes fournisseurs	35 434	28 182	30 107
Autres dettes courantes	933 841		
Autres dettes à long terme			
	969 275	28 182	30 107

NOTE 28. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement post clôture significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2011.